



# Règlement des centres de ressources multimédia

- ★ L'accès libre aux centres de ressources multimédia est réservé uniquement aux étudiants de l'Université Lille1.
- ★ Le non-respect de ce règlement par les étudiants peut entraîner l'interdiction d'accès de tous les centres pour une durée indéterminée. En cas de récidive, l'interdiction d'accès sera définitive et les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'Université Lille1.
- ★ Tout étudiant doit se connecter uniquement sur son compte. Tout manquement à cette clause, entraînera la fermeture du compte emprunté.
- ★ Tout étudiant désirant utiliser un poste doit être en possession de sa carte étudiant et la présenter sur demande du responsable de centre.
- ★ Les sites à caractère raciste, érotique, pornographique et de téléchargement illégal sont strictement interdits.
- ★ Le responsable peut être amené à vérifier le contenu des pages visitées.
- ★ Toute installation de logiciels est strictement interdite.
- ★ Lors d'une réservation de salle signalée à la porte d'entrée, aucun étudiant extérieur au cours ne sera accepté.
- ★ La politesse, le respect et le calme sont de rigueur à l'intérieur des centres.
- ★ La nourriture, les boissons et l'utilisation des téléphones portables sont interdites dans les centres.

**TOUTE PERSONNE UTILISANT LE CENTRE EN ACCEPTE LE RÈGLEMENT**